

Ligue de Bourgogne Baseball & Softball

Procès Verbal du Comité Directeur du 11 novembre 2012

- **Présents :** Julien FRESLON, Rémy STRAMANDINO, Luc Hong Van, Alain BOISNEAU, Walter GAUTHIER, Jérôme MONNERET, Ashish SHARMA.
- **Excusés :** Marie BONNIVEN, Michaël SIMONET, Lionel BUSNEL, Sylvain BERNARD.
- **Absents :** Grégory MARCHAND, Julie SIMONET, Rodolphe MARTIN, Laurent CARPENTIER

Il est constaté que 7 membres sont présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer.

La réunion est présidée par Julien FRESLON. Il ouvre les débats à 10h20 à la Maison des Sports de Dijon.

Le Secrétaire de la Ligue étant absent, il en revient au Président la charge de rédiger le PV de ce Comité Directeur.

Présentation de l'ordre du jour :

1. Approbation du PV d'avril 2012
2. Rapport des commissions régionales et vote d'un calendrier d'activités 2013
3. Étude d'un projet de fonctionnement Ligue via professionnalisation
4. Préparation de l'AG du 9 Décembre
5. Questions diverses

1. Approbation du PV du Comité Directeur d'avril 2012

Approuvé à l'unanimité

Une remarque est toutefois faite par le président sur la volonté collective affichée en avril dernier sur le besoin d'anticiper formule et calendrier d'activités 2013.

2. Rapports des commissions régionales et vote d'une programmation d'activités 2013

Rapports des commissions :

CRAB => Parole donnée à Luc Hong Van, membre de la CRAB.

Un rapport chiffré a été réalisé sur les arbitrages 2012 (rôle actif) mais non communiqué au CD et Bureau de la Ligue. Il est donc demandé à la CRAB de faire suivre rapidement ce document.

CRSS => Julien FRESLON fait état d'un rapport en nom de la Pilote de Commission à savoir Marie BONNIVEN.

Un fichier de centralisation des résultats, officiels, nombre de joueurs déplacés a été mis en place afin de faciliter le traitement auprès de la CRAB et de la CRT (péréquation). Aussi, il a été constaté tout au long de la saison des problèmes ciblés :

1. Le remplissage des feuilles de matchs reste aléatoire. Très souvent remplie par les scoreurs et non les coachs, les feuilles de matchs sont incomplètes. Résultat seul les 9 titulaires apparaissent sur les feuilles de matchs ce qui peut au final influencer les données du

- nombre de joueurs présents pour le calcul des péréquations.
2. Le format de diffusion des feuilles n'est pas unique (pdf), résultat il est nécessaire de retraiter les documents avant stockage.
 3. Le système de DROPBOX n'a pas été facile à mettre en place par manque de compétences sur le sujet.
 4. Le niveau de scorage régional n'est pas assez bon pour pouvoir traiter les feuilles et identifier des statistiques. Maintenant le processus de formation continue serait trop long et périlleux à mettre en place vu l'intérêt. *

CRFD => Pas de rapport formel.

CRT

Pôle Cricket => La parole est donnée à Ashish SHARMA.

Un tournoi Cricket indoor a été organisé sur Dijon début Novembre. 3 équipes étaient présentes (Lyon + 2 de Dijon). Opération encourageante et à renouveler. Maintenant Ashish mentionne les difficultés de coordination avec France Cricket et David Bordes (DTN Cricket). La situation du Cricket en France est selon lui très précaire et surtout très voir trop centralisée sur Paris. Les clubs de Cricket connaissent de vrais problèmes de gestion administrative c'est pourquoi Ashish rappelle que sa principale occupation est de développer le Cricket à l'échelle du territoire régional. Jérôme MONNERET et Julien FRESLON prendront contact prochainement avec la Fédération et France Cricket pour demander certains comptes.

Pôle Baseball => Pas de rapport formel mise à part un rappel du championnat 2012.

Pôle Softball => Pas de rapport formel mise à part un rappel du championnat 2012 et des différentes manifestations organisées par les Clubs (2 tournois Féminin + 1 tournoi Mixte).

Pôle Jeune => Pas de rapport formel mise à part un rappel des activités et championnat 2012.

Bilan Global CRT => Pas de rapport formel. Seul une divergence de compréhension et d'opinion entre le club de Fény et Dijon sur le sujet des Péréquations.

Un rappel est alors fait sur l'intérêt et l'objectif des péréquations régionales par le Président. Aussi la discussion dévie sur le problème de péréquations à l'échelle des divisions PH et DH du championnat régional 2012. C'est pourquoi il est rappeler que la CNSB a validé le championnat régional 2012 comme un même championnat divisé en 2 poules et non comme 2 championnats. L'explication donnée par le Président démontre d'ailleurs que l'annulation de la dernière journée PH à Nevers a profité pleinement à l'ensemble des clubs de la DH.

Maintenant sur ce sujet, plusieurs questions sont posées à l'ensemble des membres présents :

- Le mode de calcul sur la base du nombre réel de joueurs déplacés a été favorable à certains clubs qui déplaçaient parfois 16 à 17 joueurs au profit des clubs qui n'en déplaçaient que 9 ou 10. Pourquoi ne pas fixer un plafond de joueurs maximum pour le calcul ? 14 ?
- Les activités jeunes et notamment 9U/12U ont elles un intérêt à entrer dans le calcul des péréquations au regard des différences de joueurs au sein de chaque club et surtout pour les clubs disposant uniquement de quelques joueurs isolés dans ces catégories ?

Pour conclure sur le sujet, le Président rappelle aux clubs et membres du CD présents que les divergences sur ces péréquations sont aussi le fruit de soucis de mentalités dans les clubs car trop

souvent, les clubs ne consomment que ceux qui les intéressent et ne font que peu d'effort pour motiver et respecter certains engagements sur l'ensemble du territoire régional.

ETR => Suite à la création de l'ETR, les journées d'activités 9U/12U ont été encadrées par l'ETR. Actions intéressantes pour tous et surtout les enfants.

Le SUMMER CAMP 15U est aussi le fruit d'une proposition de l'ETR pour 2012 et a connu un franc succès à l'échelle de tous les clubs et tous les enfants. Les locaux et infrastructures du CREPS de Dijon sont particulièrement confortable pour ce genre d'action.

Suite à ces différents rapports, le Président interpelle les membres du CD sur les Tournois organisés sur le territoire bourguignon. En effet, il est rappelé que seuls les joueurs licenciés peuvent pratiquer sur ce genre de manifestation. En 2012, certaines libertés ont été prises par les Présidents de clubs mais il est rappeler qu'en cas de problème, la responsabilité est du ressort du représentant légal de l'association organisatrice. Dans le cas ou un joueur non licencié blesse un joueur licencié lors d'un match ou d'un tournoi organisé par un club affilié à la FFBS, alors la responsabilité et toutes suites seront de la responsabilité du président de club en question et non des joueurs en cause.

La Ligue ne peut interdire toute prise d'initiative mais un rappel semblait important à réaliser au regard des agissements de clubs en 2012.

Programmation 2013 :

Suite à un appel du Président de la Fédération Française de Baseball & Softball, la Ligue a été mis au courant de l'intention de 2 clubs Bourguignons de demander des rattachements sportifs à la Ligue Rhône Alpes pour 2013 : Dijon en 12U et St Germain du Plain en 15U.

Après discussion avec le Président de ligue, la Fédération a formulé un refus de répondre favorablement à ces demandes en appliquant un veto auprès de la Commission Fédéral Jeune.

C'est pourquoi, aucun rattachement sportif ne sera accordé aux clubs Bourguignons pour 2013. Maintenant pour Dijon et leurs 12U, l'idée est de leur permettre d'accéder au maximum d'activité Rhône Alpes par manque d'activité en Bourgogne dans ces catégories. Pour les 15U, les clubs devront participer à l'activité Bourgogne prioritairement et exclusivement en 2013.

=> Le détail par catégorie est synthétisé dans le document annexe intitulé « Programmation 2013 » ainsi que la synthèse du calendrier en l'état.

L'ensemble des formules et calendriers sont votés à l'unanimité par le Comité Directeur de la Ligue.

Un appel à candidature est lancée aux clubs de softball pour l'accueil des tournois indoors en fonction des dispo de salles et gymnases. La première date étant prévue le 2 décembre, un besoin en réactivité sera nécessaire pour ne pas annuler certaines dates. Idem il est demandé aux Comités Départementaux de se coordonner pour l'organisation des Open 15U extérieur. Concernant les « Coupes » de Bourgogne 15U et Softball Mixte, un appel à candidature sera lancé lors de la prochaine AG de ligue.

Enfin la rédaction de cahier des charges + règlements régionaux pour l'ensemble de ces formules sont à formaliser rapidement par la Commission Régionale Technique et ces différents Pôles.

Remarques :

- Les journées Tournois ou Open sont ouvertes aux clubs Bourguignons mais le club

organisateur peut aussi inviter des clubs extérieurs pour augmenter le volume de match et l'intérêt sportif sur chacune des journées. Seule une priorité d'inscription aux clubs Bourguignons devra être respectée.

- Concernant la formule Senior, le Comité Directeur de la Ligue a fait le choix d'encourager l'arrivée d'une équipe 2 au sein du club de Féney au dépend du club de Rahon. Un rattachement sportif ne semble pas envisageable pour 2013 au regard de la formule sportive mais aussi face au problème de terrain puisque 4 équipes pour 2 terrains. Avec Rahon la problématique monterait à 5 équipes pour seulement 2 terrains pour les matchs à domicile. Maintenant la Ligue encourage les clubs Bourguignons à multiplier les matchs amicaux avec les Titans de Rahon en dehors des dates de championnat.

3. Étude d'un projet de fonctionnement Ligue via professionnalisation

Suite à une demande formulée par Jérôme MONNERET à l'issue d'une réunion de travail de certains membres de la Ligue, des commissions régionales et clubs, une solution de fonctionnement via professionnalisation sur certaines missions ligues est présentée.

L'idée est de mutualiser l'emploi du club de Nevers à temps plein sur certaines missions Ligue via convention de mise à disposition.

Pour ce faire, le Président propose de lister et d'identifier les missions et volume horaire annuel nécessaire au fonctionnement actuel de la Ligue. Voici le tableau récapitulatif :

Type de Mission	Nbre d'heures / annuel
Missions d'encadrement	
1. Formation, Stage, Compétition	
Summer Camp 15U	32h
DFI	35h
Sélection Régionale 15U	18h
Sélection Régionale 12U	18h
Stage de perfectionnement 9U/12U	16h
Aide à l'encadrement Club (2 x 3h / club)	30h
2. Temps de préparation	
Summer Camp 15U	6h
DFI	10h
Stage de perfectionnement 9U/12U	4h
Missions Administratives	
Gestion Site Internet Ligue	40h
Contrat d'Objectif Conseil Régional de Bourgogne	6h
Dossier CNDS (nouvelle formule)	25h
Participation Vie Associative (CD de ligue)	10h
Missions Gestion Sportive	
Réalisation des formules sportives + cahier des charges	50h
Mise en place des calendriers	
Rédaction des Règlements Régionaux	
Suivi et centralisation des résultats + feuilles de matchs	
TOTAL	300h

A travers cette solution de professionnalisation, l'idée est d'accompagner voir réaliser le travail qui actuellement n'est pas réalisé par les bénévoles élus de la Ligue Régionale. Les clubs n'étant pas en mesure d'offrir à la ligue des ressources humaines productives, il est question de professionnaliser

ces missions afin de réduire au maximum l'implication des élus et par conséquent maintenir une ligue en vie.

La parole est prise par Julien FRESLON afin de présenter l'ensemble des données chiffrées d'un tel projet :

Coût de Mise à disposition ?

Sur la base de l'emploi à temps plein du club de Baseball de Nevers :

- ➔ 25500€ de coût annuel / 12 mois / 151,67 heures (temps plein) = 14€/h
- ➔ **1 heure chargée coûte 14€**

En identifiant une mise à disposition annualisée sur la base de 300h pour la Ligue de Bourgogne, on arrive aux éléments suivants :

- ➔ 300 heures / an => 25 heures / mois => 6 heures / semaine
- ➔ 300 heures x 14€ = 4200 € / an
- ➔ 4200 € / an = 350€ / mois

Comment financer ?

Contrat d'objectifs Conseil Régional => 2000€/an

Fonds Propres Ligue => 100€

4200€ - 2100€ = 2100 €

Participation Clubs => 2100€ / 6 clubs = 350€ / an

Après discussion avec l'ensemble des membres et précisions sur certains frais annexes tels que des frais de mission (ex : kms), **un montant annuel de 400€ à la charge des clubs est identifié pour rendre possible un tel projet.**

Le montant est fixe pour l'ensemble des 6 clubs affiliés car le travail produit servira équitablement à l'ensemble des clubs et surtout chaque club est fautif de ce contexte de manque de bénévole élu productif.

Conditions de réalisation ?

- ➔ Renouveler un Bureau + CD lors de la prochaine AG électorale de la LBBSC et faire voter le projet par l'AG.
- ➔ Mettre en place un conventionnement entre le club de Nevers et la Ligue : définir les missions / volume horaire / durée / situations des parties / dispositions financières.
- ➔ Rencontrer le Conseil Régional de Bourgogne afin de renégocier le Contrat d'Objectif Annuel et afficher une logique de mutualisation pour soutenir une démarche de professionnalisation
- ➔ Obtenir des financements d'actions générées par cette mise à disposition grâce au CNDS régional.

Conclusion :

L'ensemble des membres du CD présents approuvent la mise en place d'un tel projet pour 2013 et décident de présenter ce plan de fonctionnement lors de la prochaine AG afin de le soumettre au

vote des clubs (nbre de voix par club fixé en fonction du nbre de licenciés en 2011).

4. Préparation de l'AG du 9 Décembre

La date de la prochaine Assemblée Générale de la Ligue de Bourgogne est fixée **le dimanche 9 décembre à partir de 10h**. Après échange, Jérôme MONNERET se charge de contacter **la Mairie d'AUTUN** afin d'obtenir la mise à disposition même payante d'une salle de réunion pour l'occasion.

Les convocations seront diffusées aux clubs à partir du lundi 12 Novembre par email ainsi que les formulaires de candidature au Comité Directeur de la Ligue, aux différentes Commissions Régionales et au poste de Coordinateur de l'ETR.

Echéancier :

- 11 Novembre : Le CD de Ligue fixe la date, lieu et horaire de l'AG ainsi que l'ordre du jour
- 12 Novembre : Envoi des convocations et formulaires de candidature
- 24 Novembre : Clôture des dépôts de Candidature au Comité Directeur de la LBBSC et diffusion de la liste des candidats aux clubs ainsi que des différents rapports.
- 9 Décembre : date de clôture des dépôts de candidature aux différentes commissions régionale ainsi qu'au poste de coordinateur de l'ETR.

Cet échéancier respecte le cadre fixé par les statuts de la Ligue de Bourgogne. Suite aux divers problèmes de procédure mise en avant en 2011, le président de Ligue appliquera rigoureusement cette procédure pour faire valider la prochaine AG. Il note d'ailleurs que 3 réunions de Comité Directeur auront été tenues en 2012, répondant scrupuleusement aux exigences des statuts de la Ligue. Idem pour la rédaction et diffusion des procès verbaux.

Un rappel est fait sur la suite de la Ligue en cas de manque de candidat aux postes du Comité Directeur ou Bureau de la Ligue :

1. Des membres se présentent au CD de la Ligue et sont élus mais les postes du Bureau (président, trésorier et secrétaire) ne sont pas pourvus : Alors la Ligue ne peut fonctionner et les activités sont gelées en attendant que des membres du CD se positionnent au moins sur 2 postes du Bureau et endossent de surcroît les responsabilités légales de l'association par intérim. Situation précaire mais qui peut durer quelques mois.
2. Aucun candidat ne se présente aux postes du Comité Directeur de la Ligue :
 - ➔ Soit la Ligue est mise en sommeil en attendant une future AG provoquée par les clubs (activités régionales alors gelées pour la saison en cours)
 - ➔ Soit la Ligue est placée dans une procédure de dissolution par l'ancienne équipe (les finances de la Ligue allant automatiquement à la Fédération et fin totale de toutes activités régionales coordonnées).

Après un tour de table, les clubs de Dijon et Fénay semblent disposer de candidats pour la future Assemblée Générale et au sein de l'équipe actuelle, Marie BONNIVEN, Walter GAUTHIER, Alain BOISNEAU et Jérôme MONNERET semblent être favorable à une nouvelle candidature pour le CD de ligue.

Un échange collectif sur la situation de la Ligue s'engage alors entre tous les membres présents et un véritable constat de mentalité de consommation est mise en avant par tous. Rémy

STRAMANDINO affirme même que selon lui les bénévoles élus au sein de la Ligue ne sont uniquement là pour défendre les intérêts de leur propre club et ne s'intéressent de facto qu'aux dossiers qui les concernent ou intéressent pour leur club.

En terme de fonctionnement, le Président de Ligue encore en fonction parle lui d'une « hypocrisie » ambiante au sein du Baseball Bourguignon. Exemple seule les réunions de ligue organisées dans l'agglomération Dijonnaise permettent de réunir un quota de membres conséquents. Pourquoi ne pas identifier un siège social fixe dès le départ au lieu d'approuver un mode de fonctionnement avec lieu tournant ? Ensuite bon nombre de sollicitation par email (ou forum) de la part de la Ligue reste sans réponses or en 2012 l'outil informatique est plus qu'utilisé et maîtrisé par tous. C'est donc un choix de ne pas répondre et s'investir ou moment où il le faut en espérant que quelqu'un d'autres répondent ou réalisent le travail. Enfin le manque d'échanges, de communication, de réunions formelles où tous les acteurs se réunissent pour faire vivre des points de vues et remarques provenant des licenciés sont trop peu fréquent. Chacun se cache derrière son club afin de le faire vivre voir exister mais trop souvent au dépend des autres. L'exemple des 2 manifestations sur Chalon-sur-Saône et St Germain du Plain sur un même week-end de septembre dernier est un exemple mis en avant par l'ensemble des membres du Comité Directeur présents.

Tous les acteurs présents entendent et comprennent l'ensemble de ces remarques et il est demandé de continuer à relayer ces remarques au sein des clubs afin de pouvoir un jour faire évoluer les mentalités et ainsi développer d'une manière beaucoup cohérente le Baseball et Softball sur la région.

5. Questions Diverses

Le président demande aux dirigeants de club présent la date de la future Assemblée Générale. Il est rappelé qu'il est demandé au maximum de réalisées celles-ci avant le 31 décembre. L'Assemblée Générale de la Fédération se tiendra le 26 janvier prochain.

Le Président lève la séance à 14h50 en remerciant le club de Dijon pour son accueil.

Julien FRESLON
Président de la Ligue Bourgogne

à Dijon, le 11 Novembre 2012

